



**PIGNY**

Téléphone : 02 48 69 31 45

Mail : [mairie@pigny18.fr](mailto:mairie@pigny18.fr)

Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le 12/07/2022

ID : 018-211801790-20220709-2022\_032-DE



## EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Délibération n° 2022-032

L'an deux mil vingt-deux, le 9 juillet le Conseil Municipal de la Commune de PIGNY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Patrick RICHARD, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Date de la convocation : 29 juin 2022

**PRESENTS** : Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Philippe DUBOIS, Céline HENG, Mickaël GENESTE, Xavier BERNARD, Dominique COURILLEAU, Christine LOUBEYRE, Jonathan MAILET, Patricia MARTINS, Nathalie RIOU, Bernard ROUSSEAU

**ABSENTS** : Jean-Pierre AUGÉ

Frédérique PAWLOVSKY **qui donne pouvoir à M. GENESTE**,

Valérie MULON **qui donne pouvoir à N. RIOU**

**SECRETARE** : Patrick PARFAIT

**OBJET** : Avenant n°1

Aménagement d'un jardin intergénérationnel VRS Espaces Verts (Jardin de la Mairie)

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un marché a été signé avec l'Entreprise ID VERDE relative à l'aménagement d'un jardin intergénérationnel VRD Espaces Verts pour un montant de 190 603.15 € HT compris PSE (avec toilettes non automatiques) soit 227 527.76 € TTC (avec remise commerciale) et indique que des moins-values et des plus-values sont à prévoir :

- Montant HT moins-values : 9059.86 € comprenant la suppression de circuits en rondins, d'un passage piétons surélevé et d'un filet pare ballons.
  - Montant HT plus-values : 33 960.44 € comprenant la création d'un passage piétons en résine, la mise en œuvre de béton désactivé et d'enrobés, la pose d'un pare ballons intégré au city stade, la fourniture de panneaux d'informations et d'un apport de terre végétale complémentaire.
- Soit un nouveau montant HT du marché de 215 503.73 € HT (257 408.46€ TTC avec remise commerciale).

Un avenant au marché d'un montant de 24 900.58 € HT (29 880.70 € TTC) soit 13.06% du marché initial doit donc être établi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité qu'un avenant au marché de l'aménagement d'un jardin intergénérationnel VRD Espaces Verts d'un montant de 24 900.58 € HT (29 880.70 € TTC) soit établi pour prendre en compte les moins-values et les plus-values et autorise le maire à signer les pièces nécessaires à l'établissement de l'avenant.

Et ont signé tous les Membres présents.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>*

Le secrétaire de séance,

P. PARFAIT

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Publié sur site <https://pigny.fr/fr/> le

Le Maire,

P. RICHARD

